Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

AS/Soc/NCU (2026) OJ 05rev2
8 septembre 2026

Réseau parlementaire sur la situation des enfants d'Ukraine

Projet d'ordre du jour révisé

Ce projet d'ordre du jour révisé, adressé aux membres du Réseau, constitue la convocation à la réunion.

Copie aux secrétaires des délégations et des groupes politiques

Les documents de la réunion seront publiés sur pace-apps (accès restreint).

de la réunion qui se tiendra à Paris le

mercredi 16 septembre 2026, de 14 h à 17 h

Lieu : Bureau du Conseil de l'Europe, 55 avenue Kléber, Paris 16e (métro Boissière)

1. **Ordre du jour**
   [AS/Soc/NCU (2026) OJ 05rev2]

   Adoption du projet d'ordre du jour révisé

2. **Procès-verbal**
   [AS/Soc/NCU (2026) PV 04]

   Approbation et déclassification du projet de procès-verbal de la réunion tenue à Strasbourg le 23 juin 2026

3. **Action parlementaire en faveur des enfants ukrainiens dans le cadre de la responsabilité internationale**

   Audition avec la participation d'experts

   Intervention principale :

   Mme Vanessa Frazier, sous-secrétaire générale des Nations unies, représentante spéciale du secrétaire général pour les enfants et les conflits armés

   Table ronde n° 1 : Des engagements internationaux à l'action : progrès et obstacles dans la lutte contre le non-rapatriement et les six violations graves commises à l'encontre des enfants ukrainiens

   Interventions:

   - Mme Daria Herasymchuk, Commissaire du Président de l'Ukraine aux droits de l'enfant et à la réhabilitation de l'enfant et Point de référence national sur les enfants et les conflits armés
   - M. Maksim Maksymov, Chef de la Bring Kids Back UA initiative
   - Mme Kateryna Rashevska, expert juridique et responsable de la justice internationale et de l'analyse juridique au Centre régional des droits de l'homme, Kyiv (en ligne)

Échange de points de vue et questions-réponses

Table ronde n° 2 : Documentation, responsabilité et surveillance internationale

Thème central : principales conclusions des rapports 2026 du Mécanisme de Moscou de l'OSCE concernant l'endoctrinement et la militarisation des enfants ukrainiens ; conclusions de la Commission d'enquête internationale indépendante des Nations unies sur l'Ukraine ; et rôle et situation actuelle de la Cour pénale internationale

Interventions:

- Dr Elīna Šteinerte, experte du Mécanisme de Moscou de l'OSCE pour les missions de 2023, 2024 et 2026 – experte internationale en droits humains
- M. Alexis Demirdjian, chef de l'équipe de la situation ukrainienne, bureau du procureur - Cour pénale internationale
- Mme Marie-Jeanne Sardachti, avocate plaidante, bureau du procureur - Cour pénale internationale

Échange de vues et questions-réponses

Conclusions de la présidence

4. Questions diverses

5. Date et lieu des prochaines réunions

- Quatrième partie de session de l'Assemblée, 28 septembre-2 octobre 2026, Strasbourg
- 12-13 octobre 2026, visite en Ukraine (à confirmer)
- 3 novembre 2026, Vienne, Autriche (à confirmer)
- 4 décembre 2026, bureau de Paris